

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du partenariat avec les
territoires et de la décentralisation

**Direction générale des affaires maritimes,
de la pêche et de l'aquaculture**

Arrêté du 17 décembre 2024

**portant nomination des membres des jurys de validation des acquis de l'expérience
maritime pont, machine et électrotechnique pour l'année 2025**

PTDM2434360A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre délégué auprès de la ministre du partenariat avec les territoires et de la décentralisation, chargé de la mer et de la pêche du 17 décembre 2024, en application de l'article 18 de l'arrêté du 13 juillet 2016 modifié relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime par la validation des acquis de l'expérience, sont nommés membres des jurys de validation des acquis de l'expérience pont, machine et électrotechnique lors des sessions de l'année 2025 :

Président : l'inspecteur général de l'enseignement maritime ou son représentant, Monsieur Gilbert Gabriel, professeur de l'enseignement maritime. En cas d'empêchement, la présidence du jury pourra être assurée par Monsieur Jean-Frédéric Bouillon, professeur de l'enseignement maritime.

Les officiers ou cadres A de corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime suivants :

Mme Liza AGGOUNE, administratrice des affaires maritimes ;
M. Frédéric ALCOUFFE, attaché d'administration de l'État ;
M. Jean-Frédéric BOUILLON, professeur de l'enseignement maritime ;
Mme Virginie GONTIER, administratrice des affaires maritimes ;
Mme Pascale GUÉHENNEC, attachée d'administration de l'État ;
M. Sébastien HULIN, ingénieur des travaux publics de l'État ;
Mme Aurore JUNCA-LAPLACE, administratrice des affaires maritimes ;
Mme Dominique MIGAULT, ingénieure des travaux publics de l'État ;
Mme Sophie PITON, administratrice des affaires maritimes ;
Mme Martine POUILLAIN, attachée d'administration de l'État ;

Mme Muriel ROUYER, attachée d'administration de l'État ;
M. Alban SALMON, professeur de l'enseignement maritime ;
M. Yves TERTRIN, attaché d'administration de l'État ;
Mme Sonia TRIVIDIC, attachée d'administration de l'État ;
Mme Elsa TUDAL, administratrice des affaires maritimes.

Les représentants d'employeurs de marins suivants :

M. Yvonnick BASTARD ;
M. Jean-Marie BOTHOREL ;
M. Issiaka BOURAÏMA ;
M. Damien BUREL ;
M. Pascal BURGAUD ;
M. Olivier CABARET ;
M. Hervé CASTEL ;
M. Thomas DE RECY ;
M. Benoît FURIC ;
M. Erwan GLOANNEC ;
M. Philippe GLOOR ;
M. Pierre-Olivier GREIL ;
M. Frédéric GUILMIN ;
M. Gabriel HEBEL ;
M. Jean-Pierre IACOPINO ;
M. Claude KOUASSI ;
M. Jean-Marc LE GRAS ;
M. Sébastien LE ROHELLEC ;
M. David LEROY ;
M. Baptiste MANROT ;
M. Antony PACTEAU ;
M. François QUINIO ;
M. Antoine RUELLE ;
M. Raphaël SCANNAPIECO ;
M. Franck STEFF ;
M. Aymeric TOUMIT.

Les représentants d'organisations syndicales de marins suivants :

M. Pierre-Yves ABOMNES ;
M. Emmanuel CHALARD ;
M. Arnaud COATMEUR ;
M. Jacky COUTHOUIS ;
M. Bertrand CUVILLIER ;
M. Emmanuel DELRAN ;
M. Johann GRABOVAC ;
M. Fabrice GRELIER ;
M. Jean-Pierre IACOPINO ;
M. Sébastien LANCIEN ;
M. Fanch LE CALVEZ ;
M. Thierry LE GUEVEL ;
Mme Emilie LE MARECHAL ;
M. Bertrand LE MOENNER ;
M. Yann LEBIGOT ;

M. Stéphane LEROUX ;
M. Pierre MAUPOINT DE VANDEUL ;
M. Nicolas MENI ;
M. Antony PACTEAU ;
M. Philippe QUERROU ;
M. Jean-Vincent TANNEAU ;
M. Badis ZAÏANE.

Les professeurs d'un centre de formation maritime suivants :

M. Pierre CHIFFOLLEAU ;
M. Jérôme CHOMARD ;
M. Pierrick DEMOULIN ;
M. Philippe GARRET ;
M. Renaud HUMBERT DROZ ;
M. Bruno HURIET ;
M. Léon LABILLE ;
M. Olivier LANSADE ;
M. Vincent LE BRETON de la PERRIÈRE ;
M. Samuel LE CAR ;
M. Yves LE MOAL ;
M. Christian LEBOUSSE ;
Mme Julie LEBRET ;
M. Régis MAURIAC ;
M. Stéphane PEN ;
M. Thomas RENAUT ;
Mme Awa SAM-LEFEBVRE ;
M. Julien TOURY.

Pour chaque session, le président réunit un jury composé à partir des membres cités à l'article 1^{er}.
Le président des jurys de validation des acquis de l'expérience peut faire appel à des experts en tant que de besoin.